Docusign Envelope ID: FE153ABD-0D6A-46CD-821B-EB4E062AECA2

ABIHL IMMO
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 25 rue de la Petite Motte - 49000 ECOUFLANT
911 300 226 RCS ANGERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 7 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le sept février,
A neuf heures,

Les associés de la Société ABIHL IMMO, société civile immobilière au capital de 1 000 euros, divisé en mille (1 000) parts d'un euro (1 €) chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Laurent BONNIN,
titulaire en pleine propriété de ..... **996 parts sociales**

Madame Hélène SARRAZIN, épouse BONNIN,
titulaire en pleine propriété de .....**1 part sociale**

La société SPORT EQUIPEMENT DEVELOPPEMENT,
Représentée par son Président, Monsieur Laurent BONNIN,
titulaire en pleine propriété de .....**1 part sociale**

Monsieur Basile BONNIN,
titulaire en pleine propriété de .....**1 part sociale**

Madame Albane BONNIN,
titulaire en pleine propriété de .....**1 part sociale**

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Laurent BONNIN, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Docusign Envelope ID: FE153ABD-0D6A-46CD-821B-EB4E062AECA2

ORDRE DU JOUR

- **Lecture du rapport de la gérance,**
- **Transfert du siège social,**
- **Modification corrélative des statuts,**
- **Suppression de l'article 27 et de l'annexe des statuts,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de transférer le siège social du 25 rue de la Petite Motte - 49000 ECOUFLANT au 24 rue de la Petite Motte - 49000 ECOUFLANT et ce à compter du 7 février 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé : ***24 rue de la Petite Motte – 49000 ECOUFLANT***. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Docusign Envelope ID: FE153ABD-0D6A-46CD-821B-EB4E062AECA2

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de supprimer l'article 27 ainsi que l'annexe des statuts, relatifs aux dispositions transitoires de la Société en formation, devenus sans objet.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés.

Monsieur Laurent BONNIN
Gérant associé

DocuSigned by:
Laurent BONNIN
C3E79C8DA6BC4B3...

Madame Hélène SARRAZIN, épouse BONNIN
Associée

Signé par :
9102935A6D27414...

La société SPORT EQUIPEMENT DEVELOPPEMENT
Représentée par son Président, Monsieur Laurent BONNIN
Associée

DocuSigned by:
Laurent BONNIN
C3E79C8DA6BC4B3...

Monsieur Basile BONNIN
Associé

Signé par :
794DB76BD97041F...

Madame Albane BONNIN
Associée

Signé par :
1320B46C191D430...